



COMPTE RENDU CHSCT SPECIAL DU 2 FEVRIER 2015

A la demande de tous les membres du CHSCT issus des organisations syndicales, un CHSCT spécial s'est tenu ce jour.

L'ordre du jour unique était consacré aux événements graves et récents qui se sont produits à la DRFiP Nord.

En effet, nul ne peut ignorer la dégradation constante des conditions de travail et leurs possibles incidences sur les personnels.

Aussi, Solidaires Finances a demandé dès sa liminaire la mise en place d'une cellule de veille et la convocation systématique et en urgence d'un CHSCT en cas de survenance d'un tel événement. Notre demande a été validée. Vos représentants resteront très vigilants sur son application.

La volonté affichée des organisations syndicales représentatives était de voter une délibération demandant à la DRFiP de faire effectuer une expertise par un cabinet agréé par le Ministère du travail. Ceci afin de diagnostiquer et identifier les risques et facteurs de risques socio-organisationnels à l'origine des plaintes et manifestations de souffrance au travail et d'élaborer toutes mesures préventives de ces risques.

Soumise au vote, cette délibération a été retenue à l'unanimité.

